

Les enjeux écologiques de l'aménagement urbain

Le territoire de notre département a connu ces vingt dernières années une urbanisation très rapide . Celle-ci a conduit à une densification très forte de l'habitat (taux d'urbanisation le plus élevé de France 100 %), à la multiplication des axes de transports, à l'artificialisation massive des sols au détriment des espaces végétalisés.

Malgré les conséquences écologiques connues de longue date (hausse des températures, réchauffement climatique, dégradation de la biodiversité et perte d'autonomie alimentaire de la région), cet aménagement se poursuit aujourd'hui par des projets qui vont contribuer à renforcer le changement climatique tout en allant à l'encontre des intérêts des habitant-es, qui devraient être près de 1,8 millions à l'horizon 2026.

généralisant un trafic de 1800 voitures par heure près d'un groupe scolaire de 700 enfants), génération d'une grande quantité de déchets (plus de 20 millions de tonnes de déblais issus des excavations nécessaires pour le creusement des tunnels et des gares souterraines pour les seuls chantiers du Grand Paris Express en Seine-Saint-Denis), destruction d'un foyer d'accueil des migrant-es à Saint-Ouen...

→ **à moyen terme** : gentrification et renforcement des inégalités territoriales avec une part réduite de logements sociaux, une augmentation des prix de l'immobilier, des équipements disproportionnés, peu utilisables ou favorisant les quartiers les plus riches (mur anti-bruit de l'A86 protégeant les quartiers Sud mais pas les quartiers Nord)

→ **à long terme** : disparition de zones vertes protégées et de terres agricoles renforçant le réchauffement climatique.



Un des chantiers du Grand Paris

Les projets les plus emblématiques à ce titre sont sans doute ceux liés à l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, axe fort de la politique départementale avec 66 millions d'euros de dépenses pour la seule Seine-Saint-Denis (pour une dépense totale de 1,4 milliard d'argent public sur un budget total de plus de 6 milliards d'euros pour les JO, dont 3 milliards pour les équipements et les infrastructures).

L'organisation de ces Jeux va pourtant à l'encontre des intérêts des habitant-es du département :

→ **à court terme** : nuisances liées aux travaux, infrastructures polluantes (bretelles de l'A86

Face à cela, peu de bénéfiques : seuls 10 % des emplois générés seront « réservés » aux habitant-es du département, et ceux-ci seront essentiellement précaires, le centre aquatique construit en partenariat public-privé risque d'avoir des tarifs prohibitifs, l'autoroute A1, la plus fréquentée de France, ne sera pas enfouie...

On nous vante le modèle de Londres, qui devrait se jumeler avec Saint-Denis pour l'occasion, mais les Britanniques sont loin d'avoir profité des Jeux (9 milliards d'argent public dépensé pour une baisse du tourisme dans le centre de Londres et des chiffres de

vente dans les commerces, une réhabilitation de l'East End qui fait grimper les prix de l'immobilier).

D'autres projets d'aménagement sont contestés par les habitant·es du département pour des raisons similaires :

- contre le projet Europacity qui visait à construire sur les 250 000 m² du triangle de Gonesse (parmi les terres les plus fertiles d'Europe) des centaines de boutiques, des hôtels, un centre aquatique... au profit des intérêts privés de la famille Mulliez (groupe AUCHAN) et du milliardaire chinois Wang Jianlin (conglomérat WANDA). Si le projet vient d'être abandonné, la lutte continue car le gouvernement veut toujours bétonner la zone dans le cadre du grand Paris

- contre la privatisation d'ADP, outre l'absence d'intérêt économique public et les risques de suppression d'emplois et de précarisation, comme cela a été le cas lors de la privatisation des

autoroutes, la privatisation sacrifiera la préservation de l'environnement au profit de la rentabilité économique recherchée par l'actionnariat (croissance du trafic aérien hors de tout contrôle possible de l'État, remise en cause du couvre-feu nocturne...).



Le triangle de Gonesse résiste

Sources :

<https://www.senat.fr/rap/r06-049-1/r06-049-166.html>

<http://www.leparisien.fr/sports/JO/paris-2024/jo-2024-quel-budget-pour-les-jeux-13-09-2017-7158696.php>

<https://www.letemps.ch/sport/jo-londres-cinq-ans-apres-reve-dure-realite>

<http://nonaeuropacity.com/>

<https://vigilancejo93.com/>

Elles et ils luttent contre ces aménagements :

- Les usagers du groupe scolaire Pleyel/Anatole France à Saint-Denis en lutte contre l'extension de la bretelle de l'A86
- Le collectif contre la bétonisation du triangle de Gonesse
- Le comité de vigilance JO 2024

→ **la construction de logements** pérennes et réellement abordables pour tou·tes

→ **la création d'espaces végétalisés** et de points d'eau dans les villes

→ **le respect des sites Natura 2000** (notamment du parc G. Valbon) et la sanctuarisation des espaces agricoles

→ **l'enfouissement** de l'autoroute A1

→ **une réelle concertation avec les habitant·es concerné·es par les chantiers** des Jeux Olympiques et la prise en compte des projets alternatifs

→ **l'arrêt du projet de bétonisation** du triangle de Gonesse

→ **l'abandon du projet de privatisation d'ADP**

Nous revendiquons